



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Yves Fatton
Conseiller communal chef du dicastère des infrastructures
☎ 032 886 43 55

DEFI « Familles zéro déchet »

Avez-vous déjà entendu parler du « Zéro Déchet » ? Le concept a été créé il y a quelques années par la franco-américaine Béa Jonhson qui, avec sa famille, produit moins d'un kilo de déchet par an.

Aujourd'hui, ce mouvement prend de l'ampleur partout dans le monde, y compris en Suisse, et se développe rapidement via les réseaux sociaux. Des Associations « Zero Waste » sont créées dans de nombreux pays, des magasins de vente en vrac voient le jour ici comme ailleurs, les sites et blogs dédiés fleurissent sur la toile... On constate un réel engouement pour ce mode de vie. Toutes les villes du monde étant confrontées au problème de l'élimination des ordures, les autorités aussi s'intéressent au concept. Le canton de Neuchâtel a d'ailleurs référencé l'association Zero Waste Switzerland sur son site.

Alors que de grandes villes pionnières en la matière comme San Francisco ou Roubaix réussissent le défi du Zéro Déchet, pourquoi pas des régions plus petites comme la nôtre...

Partant de cette idée, la Commune de Val-de-Travers a décidé de se joindre au mouvement en proposant à ses concitoyens un « Défi Familles Zéro Déchet ».

Dès lors 20 familles ou ménages volontaires sont recherchés pour participer à ce concept et ainsi faire baisser le poids de leurs déchets sur une période d'un an.



Les ménages qui relèveront le défi recevront un kit de démarrage Zéro Déchet et bénéficieront d'un encadrement et de conseils pour les accompagner dans leur démarche. Ils avanceront à leur rythme, sans obligations et en respectant les contraintes liées à leur mode vie.

Une soirée d'information publique sera organisée le

28 septembre 2017 à 19h30 à la salle Fleurisia

afin de présenter et de préparer au mieux ce défi. Différents ateliers pratiques seront ensuite proposés durant l'année.

Ceci est un programme où tout le monde sort gagnant : la Commune, ses habitants ainsi que l'environnement. Il reflète à merveille la signature de notre Commune « Le Val-de-Travers, qualités naturelles ».

Vous en avez assez de votre poubelle qui déborde en quelques jours ? Vous voulez changer cela ? Relevez le défi ! Vous verrez, c'est facile, c'est gratuit et en plus cela vous permettra de faire des économies !

Les familles et ménages intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du dicastère des infrastructures, par mail à infrastructures.vdt@ne.ch ou par téléphone au 032 886 43 46.

Val-de-Travers, le 23 août 2017

LE CONSEIL COMMUNAL

